

Saint-George, le 19 février 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quel avenir pour le Parc Jura vaudois ? #LeParc2032

2021 est une année charnière pour le Parc naturel régional Jura vaudois. Le Parc jette un coup d'œil sur ses premières années d'existence et imagine son avenir ! Communes, partenaires et citoyen-es sont associés à cette démarche dès maintenant, en vue du renouvellement du label « Parc » pour la période 2023 à 2032. En effet, la Confédération octroie le label pour dix ans. D'ici la fin de cette année, les législatifs des communes membres du Parc diront également s'ils souhaitent poursuivre l'aventure du Parc Jura vaudois.

Une large consultation

Ces prochaines semaines, le Parc Jura vaudois fera l'objet d'une large consultation. L'objectif est double : évaluer ce que le Parc a réalisé durant ses premières années et préparer l'avenir et la future charte 2023-2032.

Les 9, 10 et 11 mars, les communes membres du Parc ainsi que les partenaires touristiques et économiques seront rassemblés par pôles régionaux pour des séances d'informations et de discussions.

Du 18 février au 18 mars, une consultation citoyenne sera menée. Bien sûr, les habitant-es et les membres du Parc sont les premiers concernés, mais cette démarche participative citoyenne est ouverte à toutes et tous.

- Un **questionnaire en ligne** permet de donner son avis sur ce que le Parc a réalisé depuis 2013.
- Une **boîte à idées**, est à disposition pour recevoir idées, projets et souhaits pour le futur du Parc.

> Donnez-nous votre avis et partagez vos projets sur www.parcjuravaudois.ch/charte

> Consultez [le dépliant d'information](#) distribué aujourd'hui à plus de 17'700 ménages du Parc.



Enjeu : Le Parc naturel régional Jura vaudois à l'horizon 2032

Le Parc naturel régional Jura vaudois va faire le bilan ce qui a été réalisé depuis sa reconnaissance nationale en 2013. Il posera également les bases de ses activités futures dans une nouvelle charte. Ces deux étapes sont indispensables pour obtenir le renouvellement du label « Parc » décerné par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et valable dix ans.

Afin que le territoire puisse continuer à bénéficier de la notoriété et des financements liés à l'existence d'un parc naturel régional, l'évaluation des activités réalisées jusques là se doit d'être positive. Il faut aussi que la future charte 2023-2032 obtienne l'adhésion des communes.



La **charte** est une feuille de route sur laquelle se base toute l'activité d'un parc naturel régional en Suisse. Il s'agit d'un document de référence pour sa gestion, ses actions et son financement. La charte s'inscrit dans le cadre des quatre missions confiées par la Confédération aux seize parcs naturels régionaux de Suisse.

Calendrier

Été / Automne 2020

Évaluation des valeurs naturelles et paysagères du territoire et analyse du fonctionnement de l'association.

Printemps 2021

Consultation des communes et partenaires.

Processus participatif citoyen.

Rapport d'évaluation de la charte 2013-2022.

Été 2021

Rédaction de la future charte et consultation.

Hiver 2021

Approbation de la nouvelle charte par l'assemblée générale du Parc.

Votation sur le renouvellement des contrats de parc par les 30 conseils communaux.

Signature des contrats par les communes candidates.

Printemps 2022

Dépôt de la charte à l'OFEV via le canton de Vaud.

Automne 2022

La Confédération octroie le label « Parc » pour dix ans.

Fin 2022

Les communes signent la nouvelle charte.

1er janvier 2023

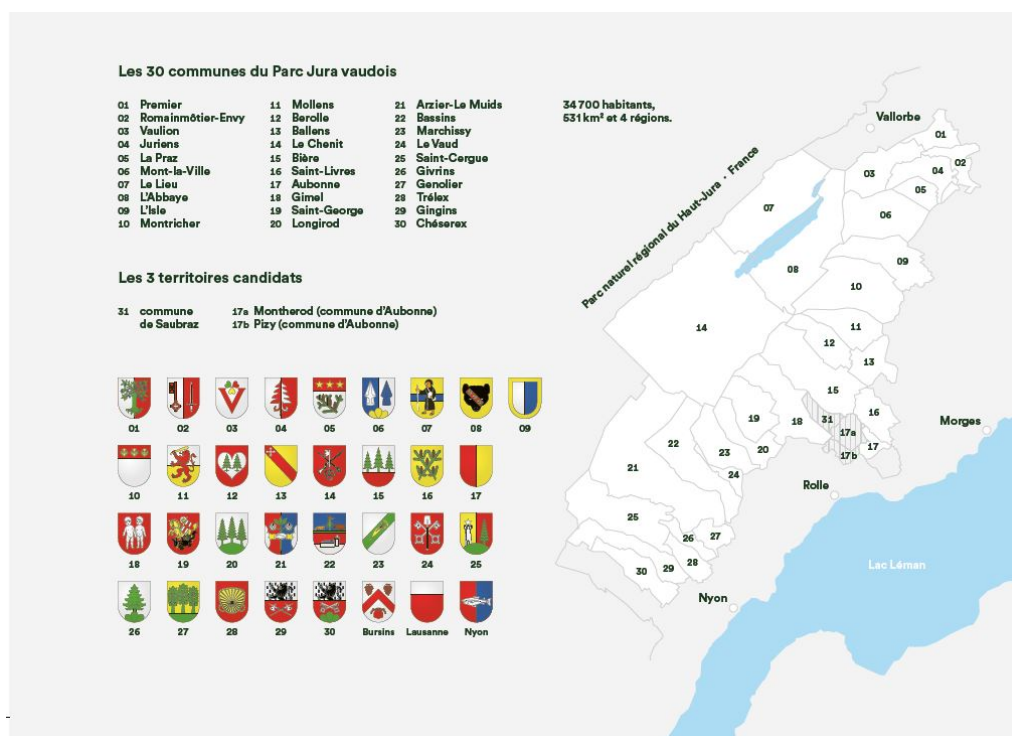
Entrée en vigueur de la charte 2023-2032.

De nouvelles communes en 2023 ?

D'ici le 31 décembre 2021, les conseils communaux des trente communes membres du Parc voteront sur le renouvellement de leur adhésion au Parc.

La commune de Saubraz a déjà fait part de son intérêt à rejoindre le Parc Jura vaudois, de même que Montherod et Pizy, qui font désormais partie de la commune d'Aubonne.

C'est un signal très positif pour l'avenir du Parc naturel régional Jura vaudois et son territoire.



Pour de plus amples informations n'hésitez pas à consulter le site internet :

www.parcjuravaudois.ch/charte

Nous nous tenons également à votre entière disposition pour tout renseignement ou interview.

Vous trouverez, en suivant ce lien, un visuel libre de droits pour publication ainsi que des informations complémentaires.

- [Télécharger les documents](#)

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous voudrez bien porter à ce message et vous adressons nos meilleures salutations,

Bertrand Meylan
Président
Parc Jura vaudois
+41 78 741 36 62
b.meylan@chenit.ch

Paolo Degiorgi
Directeur
Parc Jura vaudois
+41 79 106 06 47
degorgi@parcjuravaudois.ch